

Droit de visite et déménagement

Par cinou, le 23/02/2012 à 13:00

Bonjour,

J'ai deux enfants dont j'ai la garde. Un jugement en octobre 2007 a fixè un droit de visite le samedi après-midi du père et également une pension alimentaire (non payée). Aujourd'hui je souhaite vivre avec mon nouveau compagnon ce qui va entrainer un déménagement à 400 km d'ici. Ma question est la suivante : suite au déménagement le père peut-il faire réviser le jugement et changer les périodes de droit de visite, obtenir que les frais de dèplacement pour rendre visite aux enfants soient à ma charge -ou demander que je dépose les enfants tous les samedi et aussi "bloquer" le déménagement en refusant le changement d'école car l'autorité parentale est conjointe et donc implique un droit sur le choix de la scolarité etc...

Je vous remercie par avance de votre aide. Salutations.